



Dreyfus la prit dans ses mains tremblantes...

(Page 2.969.)

C. J.

LIVRAISON 377

et ceux des cosaques répondirent par de furieux grognements.

Tiré de sa torpeur, Dubois fit un mouvement.

— Le bruit fait par les chiens, l'a réveillé, dit Nikita qui se pencha sur lui et demanda :

— Eh bien ! petit père, te trouves-tu mieux maintenant ?...

Les yeux de Dubois s'entr'ouvrirent, il considéra les trois cosaques d'un air effaré et apeuré à la fois, l'expression de son visage était si craintive que Nikita éclata de rire.

— N'aie pas peur, mon cher, nous ne te voulons aucun mal, tu peux te rassurer, nous sommes de braves gens qui t'avons tiré d'un mauvais pas. Puis il se tourna vers Wassili :

— Enfonce donc la porte ou les fenêtres, mon vieux, il faut absolument entrer dans cette maison, notre blessé a besoin de soins.

Wassili, obéissant à l'injonction de son camarade ébranla, d'un coup d'épaule, les volets qui fermaient l'une des fenêtres.

Cette fois, cet appel parut avoir été entendu.

Un bruit léger se manifesta à l'intérieur et une voix de femme, un peu tremblante, se fit entendre :

— Qui est là ?

— Ouvrez, petite mère, dit Wassili, nous ne sommes pas des brigands.

La porte s'ouvrit lentement.

Un homme, dont la tête était couverte d'un bonnet de fourrure, parut sur le seuil.

D'une voix encore endormie, grommelante, il demanda ce que voulaient les visiteurs.

— Il faut nous donner l'hospitalité pour la nuit, petit père ; nous avons un malade. Les loups l'ont attaqué dans la steppe.

Semion s'approcha également et amena son cheval.

— Fais un peu vite, petit père... prends les chevaux et mène-les à l'écurie.

L'homme prit les brides du cheval et demanda :

— Vous êtes cosaques ?

— Oui, Cosaques du Don, répondit Semion en soulevant Dubois.

— Pourras-tu marcher, mon cher, demanda-t-il, mais Dubois ne comprit pas.

Il s'appuya lourdement sur le bras de Semion et ferma les yeux en gémissant.

— Aide-moi, Nikita ; il ne peut pas marcher, dit celui-ci, nous devons le porter.

La femme parut à son tour sur le seuil.

Elle tenait une lanterne à la main et considéra avec attention les cosaques et celui qu'ils portaient dans la maison.

— D'où venez-vous ? demanda-t-elle.

— Nous te le dirons plus tard, petite mère ; pour l'instant, il faut d'abord que nous prenions soin de ce malade. As-tu un lit pour lui ?

— Il y a de la paille dans le coin, vous pouvez le poser là-bas... dit-elle en leur montrant le chemin.

Pendant que les deux cosaques étendaient Dubois sur une épaisse couche de paille, la femme alla chercher une couverture et un coussin.

Semion lui demanda de l'eau et lava les blessures de Dubois soigneusement. Celui-ci se mit à gémir et s'évanouit immédiatement.

— Quelle femmelette ! murmura le cosaque entre ses dents. Il ne sait même pas supporter la souffrance sans gémir ou s'évanouir...

Sa voix était pleine de mépris...

La paysanne considérait silencieusement le blessé.

— Ce n'est pas un cosaque ? dit-elle, enfin

— Non, c'est un étranger. Mais il faut l'aider et le secourir quand même.

— Naturellement !... Puisque Dieu nous l'a envoyé c'est que nous devons le soigner..

Elle fit un signe de la croix sur Dubois et s'en alla dans la cuisine préparer le thé.

Quelques minutes plus tard, le paysan entra dans la chambre.

— J'ai soigné vos chevaux et je leur ai donné à manger. Maintenant, c'est votre tour. Apporte-nous une bouteille de vodka !... dit-il à sa femme ; celui-là en aura besoin, il me semble !

Il montrait le visage pâle de Dubois, qui ne bougeait plus.

— Il a l'air bien malade ; racontez-moi donc où vous l'avez trouvé et ce qui lui est arrivé.

Les hommes se mirent à table et Wassili raconta, comment ils avaient trouvé l'étranger et avaient chassé les loups.

— Donne-moi un petit verre de vodka, dit Semion en tendant son verre.

Le paysan s'excusa :

— J'écoutais si attentivement, que j'ai oublié de servir...

Il emplît les verres et, la bouteille en main, attendit qu'ils les eussent vidé. Puis il les remplit de nouveau.

— N'oublions pas le malade...

Les yeux de Dubois étaient clos, mais lorsque Semion lui eut versé un peu de vodka sur les lèvres, il remua faiblement.

— Voilà !... cela lui fera du bien, s'exclama le cosaque qui dit ensuite à la paysanne :

— Portez-lui un peu de thé, cela le réchauffera.

Le paysan, s'approcha à son tour du malade et demanda :

— Eh bien ! petit frère, te sens-tu mieux ?

Le visage de Dubois exprimait la plus parfaite incompréhension, il semblait se demander ce que tous ces inconnus lui voulaient.

— Ce n'est pas la peine de lui parler, dit Semion ; c'est un étranger, il ne comprend pas notre langue...

— Il n'est pas russe ? demanda le paysan. Comment un étranger pouvait-il se trouver dans la steppe ?

— Ça, on le saura peut-être plus tard. Pour l'instant même s'il pouvait se faire comprendre, il n'en aurait pas la force... Il n'y a qu'à attendre...

— Mais comment allons-nous lui parler ?

— Ne t'inquiète pas, petit père. Il saura bien se faire comprendre dès qu'il aura besoin de quelque chose.

La paysanne sortit de la cuisine. Elle portait du pain et du lard qu'elle posa sur la table.

— Mangez ! dit-elle et quand vous en aurez assez, vous pourrez dormir où vous voudrez. Vous trouverez bien le moyen de vous installer.



Le lendemain, les cosaques tinrent conseil.

Qu'allaient-ils faire de l'homme qu'ils avaient sauvé d'une aussi horrible mort ? Il ne pouvait être question de l'emmener avec eux ; il n'était pas en état de supporter une longue course à cheval.

— Laissez-le ici, dit la paysanne, il a la fièvre ; mais il se remettra. Je le soignerai de mon mieux.

Les cosaques tout heureux de se débarrasser du blessé, remercièrent les paysans. Puis, après de nouvelles libations, des souhaits et des recommandations, les cosaques remontèrent en selle et partirent au galop.

Lorsqu'ils furent hors de vue, la paysanne examina

le manteau qu'ils avaient laissé pour couvrir Dubois.

Puis elle le montra à son mari :

— Regarde donc ! ce manteau est un manteau de gendarme !

Le paysan hocha la tête affirmativement, puis, après avoir tiré sur sa pipe, il dit d'un ton sentencieux :

— Tu as raison !... mais il ne peut pas appartenir à cet étranger...

— Sans doute !... Un des cosaques m'a raconté qu'il l'avait trouvé non loin du traîneau ; mais pour savoir d'où il vient, je sais ce que j'ai à faire ; j'irais chercher Pollfowitsch, il sait plusieurs langues et il pourra certainement causer avec l'étranger. Ainsi, nous pourrons savoir où cet homme a pris ce manteau.

La femme se hâta de mettre en ordre son ménage et, sitôt après le déjeuner, elle quitta la maison et revint assez tard avec l'homme en question.

C'était un petit commerçant juif, un garçon très intelligent, qui, ayant beaucoup voyagé et vu beaucoup de monde, avait aussi beaucoup appris et retenu.

La bonne femme lui avait déjà expliqué le service qu'elle attendait de lui et, après lui avoir offert de quoi se rafraîchir, elle le mena auprès de Dubois.

Pendant un assez long moment, le petit juif considéra l'homme étendu devant lui, sur la paille, comme un maquignon examine la bête qu'il veut acheter...

— Qui sait de quel pays est celui-là !... Il n'est ni russe, ni ture, c'est tout ce que je puis dire. C'est un de ces hommes qu'on peut prendre à Londres pour un anglais, à Berlin pour un allemand, à Paris pour un français... Il y a une chose certaine, c'est que ce n'est pas un homme du peuple...

Il sembla réfléchir un instant, puis il reprit :

— Attendez, je vais faire une expérience !

Il toucha légèrement Dubois à l'épaule, celui-ci ressautait et leva les yeux.

Le juif lui adressa, alors, la parole en allemand.

Tout surpris, Dubois regarda son interlocuteur et, s'exprimant, à son tour, dans la langue de Goethe, il demanda :

— Qui êtes-vous ?

— Un ami ! un ami ! répondit le petit juif en agitant sa main baguée, comme pour un serment. On est venu me chercher en me disant que vous ne compreniez pas le russe, alors je suis venu pour vous rendre service.

— Je vous remercie, dit Dubois, on a été très bon pour moi...

— On m'a dit que vous avez failli être dévoré par les loups, reprit Pollfowitsch.

Dubois fit un signe de tête affirmatif ; la conversation le fatiguait, il ferma les yeux.

Le colporteur juif se tourna vers les paysans et, d'un ton triomphant, il s'exclama :

— Puisqu'il comprend ce que je dis, c'est qu'il est allemand !

Dubois comprit et pensa :

— Si cela lui fait plaisir, il peut bien me prendre pour ce qu'il voudra, pourvu qu'il me laisse en paix.

Pendant ce temps, Pollfowitsch causait avec le paysan et sa femme :

— Il est bien malade, disait-il. Il vaut mieux, pour l'instant, le laisser en paix. Quand il sera rétabli, je suis bien sûr qu'il ne demandera pas mieux que de nous conter son histoire.

Tout en causant, les deux hommes et la bonne femme s'éloignaient de Dubois et celui-ci ne les entendit plus.

Pendant un assez long moment les trois russes causèrent tout en buvant de la vodka...

Puis, avant de partir, il alla jeter un coup d'œil sur le malade.

Celui-ci avait les yeux ouverts.

Le juif lui adressa la parole :

— Je veux votre bien monsieur, lui dit-il, j'ai demandé aux fermiers de vous donner un lit, ils me l'ont promis.

Dubois lui adressa un sourire reconnaissant et Pollfowitsch encouragé reprit :

— Je viendrai vous revoir, demain, monsieur, si vous le permettez.

Dubois n'avait pas du tout envie de parler ; il se contenta de faire un signe de tête affirmatif.

Le juif retourna vers les paysans pour prendre congé d'eux.

Comme ils le reconduisaient dans la cour, il leur dit :

— Je voudrais vous donner un conseil, il faut le soigner de votre mieux. Cet homme n'est pas le premier venu... Et je ne me trompe certainement pas ; je m'y connais... Il pourra vous dédommager largement de tout ce que vous ferez pour lui. Je reviendrai demain pour voir comment il va et causer avec lui si c'est possible... Pour le moment, il n'y a pas autre chose à faire... Nous savons déjà qu'il comprend l'allemand, c'est important...

Le juif serra la main de ses amis, tandis que les paysans, tout rêveurs, rentraient dans la maison.

Les deux pauvres diables voyaient déjà leur fortune faite grâce à l'étranger que les cosaques leur avaient amené.

Et comme Perrette, allant livrer son pot au lait, ils échafaudaient des projets.

Ils se hâtèrent de préparer un lit et se rendirent auprès de l'aventurier.

Mais celui-ci refusa de bouger.

Il était brisé de fatigue ; tous ses membres étaient endoloris ; il ne voulait pas faire un mouvement ; il avait peur du moindre contact...

Les paysans le laissèrent tranquille et remirent à plus tard le soin de le coucher dans le lit qu'ils avaient préparé.

La nuit était venue...

Dubois avait fermé les yeux et s'était endormi.

Mais son sommeil était fiévreux, agité...

Soudain, au milieu de la nuit, il sursauta et s'éveilla.

Il avait conscience d'avoir fait un rêve bien extraordinaire, qui avait pris les proportions d'un cauchemar et l'avait effrayé.

Le petit colporteur juif, ce Pollfowitsch que les paysans avaient amenés près de lui, dans la journée, était à son chevet.

Et, chose étrange, ce petit homme avait pris des proportions gigantesques. Dans son rêve, Dubois l'imaginait comme quelque divinité fatale qui avait sur lui une emprise effroyable.

Il n'avait plus d'autre volonté que celle de cet homme ; il était sa chose, son jouet...

Cette vision l'avait tellement effrayé qu'une fois éveillé il ne put se rendormir.

Une forte fièvre le secouait ; son sang bouillait dans ses veines ; il éprouvait, à l'endroit de ses blessures, une sensation de brûlure atroce.

La paysanne qui l'entendit gémir et s'agiter, se leva et lui apporta de l'eau...

Peu à peu, sa température s'abaissa enfin et, plus calme, l'aventurier put enfin réfléchir à la situation dans laquelle il se trouvait.

Il ne s'illusionnait pas ; cette situation lui apparaissait effroyable et sans espoir.

— Je ne vais pas pouvoir rester ici longtemps, se disait-il. Et que pourrai-je faire ensuite ?.. Où irai-je ?..

Ses idées, à ce moment, étaient assez claires.

Il se souvenait qu'il n'avait pas un sou en poche.

Ses vêtements étaient en lambeaux ; il ne pourrait certainement pas les remettre.

Comment pourrait-il faire ?

Au cours de sa vie aventureuse, il s'était souvent trouvé dans des situations difficiles.

Mais, jamais, la vie ne lui avait apparue sous des couleurs aussi sombres.

Il se voyait au fond d'une impasse.

Son rêve lui revint en mémoire et, chassant ses vaines terreurs, il pensa que le juif pourrait lui être utile.

Puisque cet homme comprenait l'allemand, il pourrait s'entretenir avec lui et, peut-être celui-ci aurait-il une idée pour le tirer de là.

Peut-être même pourrait-il l'aider ?

Et comme le cerveau de Dubois était toujours fertile, il ne mit pas très longtemps à former un plan.

Il voyait maintenant de quelle manière le juif pourrait lui être utile.

L'esprit plein de ce nouvel espoir, il oublia ses souffrances physiques.

L'aventurier, possédé au plus haut degré par l'esprit du mal, reprenait toute son énergie et employait toutes ses forces à former de nouveaux et criminels projets.



CHAPITRE CDXV

SOUFFRANCES NOUVELLES

L'immense joie qu'avait éprouvée le capitaine Dreyfus à la nouvelle de sa libération, avait été immédiatement suivie d'une déception cruelle.

Un beau matin, le « Sfax » jeta l'ancre, en vue des côtes de France...

Un matelot vint prévenir le condamné qu'un canot viendrait le prendre pour le porter à bord d'un autre navire qui le mènerait au port.

— A quelle heure dois-je me tenir prêt ? demanda Dreyfus.

— Je ne puis vous renseigner, mon capitaine, répondit le matelot, qui, en effet, ne savait rien.

Deux heures plus tard, une vedette venait se ranger près de la coupée du « Sfax » et un jeune officier montait à bord.

Il portait au capitaine du navire l'ordre de reprendre sa route et de garder le condamné à bord.

L'infortuné Dreyfus ne devait pas encore débarquer.

Il était midi quand le croiseur se remit en marche

et ce ne fut que vers sept heures du soir, alors que la nuit était déjà tombée qu'il jeta de nouveau l'ancre.

Quand il s'aperçut que le navire s'était immobilisé, Dreyfus fut repris d'un nouvel espoir.

Mais une question angoissante se présentait encore à son esprit :

— Le laisserait-on débarquer cette fois ? ou bien sa course errante allait-elle encore durer... durer indéfiniment ?...

La nuit était sombre ; une pluie fine et serrée tombait du ciel plombé et la rumeur des vagues montait à l'assaut du navire, emplissant l'espace de son bruit énorme, dans lequel on croyait entendre passer des cris et des gémissements...

Enfin, un officier pénétra dans la cabine de Dreyfus et lui intima l'ordre de se préparer au départ.

Un canot allait le prendre incessamment.

La promenade qu'il faisait habituellement sur le pont à cette heure-là était supprimée ; il dut donc attendre dans sa cabine et les minutes, les quarts d'heure, les heures s'écoulaient avec une lenteur désespérante.

Enfin, vers neuf heures, on vint le chercher.

Le canot qui devait le mener à bord du navire, qui le porterait à terre, l'attendait à la coupée.

Le temps était devenu effroyable.

L'Océan était déchaîné ; la pluie faisait rage ; un rideau mouvant qui semblait fait de lames d'acier masquait la vue.

Le canot dansait sur les vagues, comme une coquille de noix ; Dreyfus hésita sur la dernière marche de l'échelle de coupée ; il n'osait sauter dans ce frêle esquif qui semblait prêt à être submergé.

Enfin, il se décida.

Mais, juste à l'instant où il sautait dans la barque, une grosse vague se rua sur elle.

Dreyfus glissa sur les planches mouillées et alla heurter malencontreusement le plat-bord. Sa jambe gauche porta brutalement et il dut serrer les lèvres pour ne pas laisser échapper un cri de douleur.

Enfin, il parvint à s'asseoir dans le canot et celui-ci se mit en route.

Les vagues étaient si hautes qu'on pouvait craindre à chaque instant de voir chavirer la frêle embarcation, qui embarquait des paquets de mer et dans laquelle les matelots et le capitaine Dreyfus avaient peine à se maintenir.

La pluie mouillait le malheureux condamné, qui n'avait ni imperméable, ni suroît, jusqu'aux os, et le vent glacial le faisait frissonner.

Enfin, la massive silhouette du navire se montra par travers ; le canot se rangea à la coupée.

Dreyfus se hissa péniblement à bord ; sa jambe gauche qu'il avait heurtée dans le canot, lui faisait de plus en plus mal... Mais, se raidissant contre la douleur, il n'en dit rien et monta sur le pont.

Personne ne s'approcha de lui, ni ne lui adressa la parole.

Le navire s'était immédiatement mis en marche.

Le pauvre Dreyfus ne savait ni où il se trouvait, ni à quel endroit on le menait.

Pendant deux heures, ballotté par le vent, trempé par les embruns, il resta immobile, accoudé au bastingage.

Mille pensées affluaient à son cerveau enfiévré.

Enfin, un officier s'approcha de lui et, d'une voix brève, lui dit :

— Apprêtez-vous à descendre. Le canot vous attend.

L'océan s'était un peu calmé ; mais la pluie tombait de plus belle. Il était environ trois heures du ma-

tin, l'heure la plus sombre de la nuit...

A bout de forces, il descendit dans la barque et s'y affala...

A quoi bon lutter...

Mais, au fond de son cœur, une lueur d'espoir brillait de nouveau : il allait enfin débarquer...

La nuit était si noire qu'il ne distinguait rien autour de lui ; cependant, il supposait qu'il entrait dans un port...

Mais quel port ?...

Depuis des jours qu'il vivait entre le ciel et l'océan, il n'avait pas la moindre idée du chemin parcouru ; il ne pouvait procéder que par hypothèse.

Ce ne fut que plus tard que le malheureux capitaine connut le nom du port où il avait repris contact avec le sol de la patrie.

Sur le quai, deux agents et un commissaire de police l'attendait...

Ils l'accueillirent correctement et l'accompagnèrent jusqu'à une voiture qui attendait à quelque distance.

Ce fut ainsi, encadré par des policiers, que Dreyfus fit ses premiers pas sur le sol français.

La voiture se dirigea vers la gare.

Le malheureux se demandait :

— Pourquoi toutes ces précautions ?

Pourquoi le traitait-on ainsi, lui qui, pendant des années, avait souffert le martyre...

Pourquoi lui infligeait-on une telle humiliation à lui, innocent ?...

Pourquoi... pourquoi ?...

Ne lui avait-on pas dit qu'on allait le mettre en liberté ?...

La voiture arriva à la gare.

Les trois policiers l'encadrèrent de nouveau et le

conduisirent jusqu'au train où ils montèrent avec lui.

Le trajet dura trois heures et, durant ces trois heures, ces hommes ne lui adressèrent pas la parole.

Ce silence qui durait depuis de si longs jours, venant après l'espoir qu'il avait nourri silencieusement depuis son départ de l'île du Diable, le déprimait et il n'osait plus croire en sa libération prochaine.

A plusieurs reprises, le malheureux fut tenté de demander raison au commissaire de police de cet étrange traitement.

Mais il se rendit vite compte que cette question serait en pure perte et le malheureux se résigna et se tut.

Enfin, ils descendirent du train.

Toujours escorté de ses gardes du corps, le prisonnier monta dans une voiture qui attendait à l'extérieur de la gare.

Elle partit rapidement pour ne s'arrêter que dans la cour d'un immense bâtiment.

Les trois policiers descendirent et le commissaire pria Dreyfus de mettre pied à terre.

Le condamné obéit.

Il reconnut alors qu'il se trouvait dans la cour de la prison de Rennes.

L'aube pointait : une aube sinistre et froide.

Il était six heures du matin.

Bouleversé, le malheureux contemplait la façade intérieure de la prison, dans laquelle il allait être enfermé.

Ses lèvres se crispèrent ; ses yeux prirent une expression dure ; quelque chose comme un sanglot lui monta à la gorge et l'étouffa.

Il avait espéré que Lucie et ses camarades l'attendraient.

Mais aucun des siens n'était là...

Il avait cru être libre...



— *Regarde toi-même, c'est bien ce que je te dis,
on a accepté une révision.*

(Page 2.986.)

Au contraire, les portes d'une prison nouvelle allaient se refermer sur lui...

Sa déception était si grande, son émotion si intense, sa peine si infinie qu'un gémissement sourd sortit de sa poitrine ; malgré sa volonté de ne point laisser voir son abattement à ses bourreaux, il chancela et ferma les yeux.

Pourquoi le traitait-on ainsi ?...

Pourquoi, puisqu'on allait réviser son procès et qu'on croyait à son innocence ?...

Pourquoi ?... Pourquoi ?...

La justice n'était-elle donc qu'un vain mot ?..

Où étaient tous ceux qui avaient lutté pour sa libération ?

Où étaient tous ceux qui étaient persuadés de son innocence ; tous ceux qui croyait en lui et l'aimaient ?

Aucun des siens, aucun de ses anciens amis, aucun de ceux qui avaient été ses camarades n'était là...

On eut dit que tous l'avaient abandonné...

Un sourire amer effleura ses lèvres.

Au lieu de la grande joie qu'il avait imaginée, c'était, de nouveau, une déception cruelle qui le frappait.

Et les mesures de précaution qui avaient été prises pour le ramener en France, l'avaient profondément humilié.

Qu'il était loin du retour triomphal qu'il avait espéré pendant de si longues semaines ?...

Et à toutes ses douleurs morales venaient s'ajouter des douleurs physiques dûes à son débarquement dans d'aussi mauvaises conditions.

La blessure qu'il s'était faite à la jambe le faisait terriblement souffrir ; il avait froid à cause des vêtements mouillés qu'il portait sur le dos depuis plusieurs heures et il toussait...

Et quoiqu'il eut appris pendant ces terribles an-

nées qu'il venait de passer au bain à dominer ses nerfs et à ne pas manifester sa souffrance, il paraissait très abattu.

Il avait cru qu'il pourrait, désormais, tout supporter, mais il s'apercevait qu'il n'en était rien.

La cruelle déception qu'il avait éprouvée en se rendant compte que les portes d'une prison allaient se refermer de nouveau sur lui et qu'il ne reverrait pas encore sa bien-aimée Lucie, l'avait atteint trop durement au cœur...

Il avait pendant si longtemps escompté l'heureux instant où il pourrait serrer sa femme dans ses bras...

Il lui semblait que cette heure le paierait des longues années de solitude et de désespoir qu'il avait connues...

Et, maintenant, le corps affaibli, l'esprit tourmenté, la désespérance s'emparait de lui ; il se voyait glissant au fond du gouffre du doute...

La reverrait-il jamais sa douce, sa tendre Lucie?...

Il était si las, si fatigué lorsque les portes de la cellule se furent refermées sur lui, qu'au lieu de s'étendre sur le lit, il se mit à marcher de long en large dans la pièce.

Cependant, sa jambe lui faisait de plus en plus mal ; mais il n'y prenait pas garde ; toutes ses pensées étaient tournées vers Lucie et ses chers enfants...

C'était son plus grand souci...

Savait-elle, sa chère bien-aimée, qu'il était en France, qu'on l'y avait ramené ?

Mais pouvait-elle imaginer, si elle le savait, qu'on avait eu la cruauté de l'enfermer de nouveau dans une prison ?

Il ne pouvait croire qu'elle connaissait son misérable sort.

Depuis le télégramme qu'on lui avait permis de lui

envoyer le 5 juin, pour lui apprendre qu'il quittait l'île, depuis cette heureuse nouvelle, qui avait dû la transporter de joie, elle n'avait certainement plus rien su de lui...

Dans quel état d'esprit devait se trouver la malheureuse femme, qui avait tant lutté pour le délivrer ?

Elle aussi, comme lui, elle devait être à bout de forces, elle devait attendre avec anxiété les nouvelles...

Que devait-elle penser ? Que devait-elle croire ?

Maintenant, lorsqu'elle saurait, elle aussi aurait à supporter l'amère, la terrible déception...

Et cette pensée de la souffrance de sa pauvre Lucie repoussait la sienne, la mettait au second plan ; elle le tourmentait affreusement...

Alfred Dreyfus en était sûr, elle ne pourrait supporter une nouvelle attente...

Elle avait courageusement surmonté les souffrances des dernières années ; mais, certainement, cette dernière désillusion était trop forte ; elle la briserait...

Il pouvait juger de ce qu'elle ressentirait par lui-même ; n'avait-il pas été sur le point de se laisser abattre ? N'était-il pas physiquement et moralement brisé par le supplice de ces derniers jours ?...

Tout : souffrances, injustices répétées, le dur et long calvaire de l'île du Diable, rien de tout cela n'existait en face de cette dernière déception qu'on lui infligeait maintenant : ne pas revoir sa chère femme, ses enfants bien-aimés.

Et Lucie allait expérimenter à son tour cette même torture... Elle n'aurait certainement pas assez de forces pour supporter encore cette attente angoissante et continuer à vivre dans cette atroce inquiétude...

Il ne pouvait dormir...

En désespoir de cause, il s'étendit sur le lit ; mais il lui fut impossible de s'endormir...

Et la nuit s'écoula lentement...



Le lendemain matin, vers neuf heures, alors que le malheureux s'efforçait de reprendre courage, il entendit des pas dans le couloir menant à sa cellule.

Puis, une clé tourna dans la serrure ; la porte s'ouvrit ; un des gardiens parut sur le seuil.

Cet homme le pria d'achever sa toilette rapidement, car une visite l'attendait au parloir.

— Une visite ? c'exclama Dreyfus. Qui est-ce ?

— Madame Dreyfus, répondit le gardien. Elle vient d'arriver de Paris. Vous êtes autorisé à la voir.

Cette nouvelle donna presque le vertige au pauvre condamné qui, soudain, à l'instant où il semblait dans le plus noir désespoir, se vit transporté au sommet du bonheur.

— Lucie ! Lucie ! s'exclama-t-il, en se hâtant de s'habiller, afin de ne pas faire attendre sa bien-aimée...

CHAPITRE CDXVI

UNE FAUSSE ACCUSATION

Le colonel Picquart, enfermé dans sa cellule réfléchissait... Mais c'était en vain qu'il tentait de deviner sous quelle inculpation on l'avait arrêté, il ne parvenait pas à découvrir le motif de cette arrestation.

On ne l'avait pas encore interrogé.

Et cette attente devenait d'instant en instant plus énervante, exaspérante...

Il eut voulu en finir tout de suite ; apprendre tout de suite la vérité ; savoir à tout prix à quoi s'en tenir... Mais rester dans cette incertitude lui était intolérable !

Il était impossible que cela durât ; on devait lui dire de quel crime il était accusé..

Décidé à savoir coûte que coûte, il sonna.

Un gardien vint immédiatement.

— Je voudrais voir le juge d'instruction qui s'occupe de mon affaire, dit-il. Voulez-vous le lui faire savoir ?...

— Je ne sais pas s'il voudra vous recevoir... C'est lui qui doit décider du moment où il veut voir les inculpés...

Le garde semblait embarrassé ; il était évident que cette communication que le prisonnier le priait de faire au juge ne lui plaisait guère.

— Eh bien ! vous allez demander à quelle heure je pourrai le voir ?... dit Picquart.

Le gardien ne répliqua pas et quitta la cellule.

Il ne tarda pas à revenir.

— Monsieur le juge m'a donné l'ordre de vous mener dans son cabinet d'ici une heure, dit-il.

— Bien ! répondit laconiquement Picquart.

Mais il pensait :

— Pourquoi ne peut-il pas me recevoir tout de suite ? C'est encore une heure de doute et d'incertitude.

Chaque minute lui paraissait durer des siècles. Il y avait déjà tant de jours qu'il attendait en vain..

Personne ne pouvait imaginer quel martyre était pour lui cette incertitude !

Maintenant qu'il était immobilisé, les minutes lui paraissaient infiniment précieuses...

De quel droit, pourquoi lui volait-on son temps et sa liberté ?

Il ne trouvait aucune raison valable à sa détention.

Et le sentiment qu'il avait de la justice se révoltait contre un semblable traitement.

Cependant, tout en continuant à ignorer le motif de son arrestation, il se disait que ce motif devait être en rapport avec l'affaire Dreyfus.

Lorsqu'il était en liberté, il suivait de très près, avec un intérêt passionné, tous les débats que faisaient naître devant l'opinion publique les articles de Clémenceau et de Zola et tous les reportages autour de l'affaire Dreyfus.

De ces lectures, il avait tiré la conviction que l'opinion publique était favorable à une révision du procès...

Et il souhaitait vivement de ne pas se tromper...

Un jour viendrait peut-être enfin où Dreyfus serait libéré ; où le pauvre martyr verrait renaître son bonheur brisé...

Mais en quoi pouvait-il être inquiet à ce sujet ?

Voudrait-on faire de lui un nouveau bouc émissaire, chargé de porter tous les péchés du monde ?...

Voudrait-on le sacrifier à son tour ?

Cependant, il n'avait rien à se reprocher ; sa conscience était pure et nette ; son honneur était intact...

Sur quelles bases aurait-on pu l'inculper ?...

Mais, hélas, Dreyfus, malgré son innocence avait bien été condamné au bagne.

Dieu seul savait ce qu'on manigançait contre lui...

Nerveusement, le colonel Picquart arpentait sa cellule de long en large.

Cette heure n'achèverait donc pas de s'écouler ?... Elle lui paraissait interminable !...

Enfin, la porte s'ouvrit et le gardien parut sur le seuil. Il lui fit signe de venir.

Précédé du gardien, Picquart pénétra dans le bureau du juge d'instruction.

Celui-ci le recut froidement et lui jeta un regard interrogateur.

— Vous avez voulu me parler ? demanda-t-il. De quoi s'agit-il ?

— De mon arrestation. Je voudrais enfin savoir de quoi l'on m'accuse. Je veux connaître les raisons qui motivent ma détention, car jusqu'à présent, on ne m'a donné aucune explication.

Le magistrat haussa les épaules.

— Croyez-vous qu'il soit bien utile de vous mettre au courant des raisons qui ont motivé votre arrestation.

— Pourquoi pas ! riposta Picquart d'un ton agressif.

Le magistrat s'offensa de ce ton et, d'une voix désagréable, il répondit au prisonnier :

— N'oubliez pas dans quelles conditions vous vous trouvez... Vous n'êtes pas en situation de demander des explications... Vous devez, comme tous les inculpés, attendre l'heure de votre interrogatoire et, à ce moment-là, vous saurez de quoi l'on vous accuse... Vous pourrez faire venir votre avocat pour vous défendre.... Jusque-là vous n'avez qu'à attendre... Et je suis dans la nécessité de vous avertir que je ne puis tolérer qu'un inculpé prenne le ton que vous avez pris tout à l'heure...

Cette phrase frappa le colonel Picquart comme un soufflet. Il bondit et s'exclama avec violence :

— J'ai tout au moins le droit de connaître les raisons qui ont motivé mon arrestation... Personne ne peut me dénier ce droit-là j'imagine et vous, qui représentez la justice de mon pays, moins que personne....

Le magistrat, dont les lèvres se plissaient dans un rictus ironique, considéra avec une pitié moqueuse le visage empourpré de Picquart et il riposta d'un ton glacial en détachant les mots :

— Vous n'avez aucun droit...

Mais voyant que l'officier allait répondre, il reprit d'une voix un peu moins dure :

— D'ailleurs, les causes de votre arrestation sont connues de tout le monde et, à tout prendre, je n'ai aucune raison de vous les taire maintenant...

Il étendit la main vers une sonnette placée sur son bureau ; puis il ajouta :

— Puisque vous tenez absolument à savoir toute la vérité, je vais vous la faire connaître tout de suite.

Un fonctionnaire, alerté par le coup de sonnette, venait d'entrer dans le bureau.

Le magistrat se tourna vers lui et demanda :

— Veuillez m'apporter le dossier de l'affaire Picquart immédiatement. Je l'attends.

Quelques minutes plus tard, l'homme revenait dans la pièce. Il portait un volumineux dossier qu'il déposa sur la table devant le magistrat.

Celui-ci ouvrit le dossier, le feuilleta pendant un moment, puis relevant les yeux sur le colonel Picquart qui était resté debout, immobile à quelques pas de la table et couvrait des yeux ce dossier où son destin était enfermé, il prononça d'une voix pleine de dédain :

— Vous avez été arrêté sous l'inculpation de faux en écritures...

Il parlait lentement en détachant chaque syllabe.

Puis il reprit :

— Il s'agit des faux de la « lettre bleue ». Je pense que vous savez de quoi il s'agit...

Picquart fit un geste négatif :

— Non, je ne comprends pas ; je ne conçois pas comment on peut m'accuser d'une telle infamie...

— Eh bien ! ce sera comme vous voudrez... Si vous ne comprenez pas aujourd'hui, vous comprendrez peut-être plus tard... Je pense que, maintenant, vous êtes satisfait... Vous savez tout ce que vous vouliez apprendre...

De nouveau le magistrat tendit la main vers la son-

nette. Mais Picquart, qui savait qu'il allait donner l'ordre de le ramener en cellule, ne le laissa pas achever son geste.

Il dit vivement :

— Je vous en prie, monieur le juge, écoutez-moi un instant. Je me trouve dans un état de dépression morale intense ; il me semble que je ne pourrai pas supporter une plus longue attente... Je suis à bout de forces... Si je dois rester ainsi en prison, je tomberai malade... Déjà mon arrestation m'a fortement ébranlé... Je vous en prie, ne peut-on faire quelque chose pour me rendre ma liberté, sans attendre... L'inculpation dont vous me parlez ne peut être basée sur quelque chose de sérieux... Cette accusation est injuste et je vous le prouverai... Je ne devine pas qui peut avoir intérêt à me nuire et peut inventer de pareilles choses...

Le magistrat haussa les épaules.

Puis, d'un ton indifférent, il répondit :

— Si vous avez des preuves du contraire, vous n'aurez qu'à les produire lorsqu'on vous interrogera... Mais attendez... Et si vous dites la vérité, cela s'arrangera de soi-même...

— Mais, monsieur le juge, je vous dis que je n'en peux plus ! je n'ai plus la force d'attendre... Mes nerfs sont à bout... Excusez-moi d'insister, Monsieur le juge ; mais il s'agit de mon honneur d'homme et d'officier... Je ne puis rester ainsi sous le coup de cette accusation infâme... Il faut que je m'en libère vite... Je vous demande instamment de convoquer un témoin qui pourra vous donner des renseignements sur cette affaire... La personne dont je parle vous dira quel est l'homme qui a commis ces faux dont on m'accuse ; elle pourra vous apprendre dans quelles circonstances et comment la « iettre bleue » a été fabriquée, et que je suis tout à fait étranger à cette affaire.

Le magistrat le considéra d'un air intéressé :

— Mais alors ! s'exclama-t-il ; vous êtes tout à fait au courant de cette affaire ?... Vous n'en ignorez rien, quoique vous disiez tout à l'heure que vous ne compreniez pas de quoi il s'agissait...

— Je sais ce que cette personne, qui est une femme, m'a appris et je vous demande encore ne fois, monsieur le juge, de bien vouloir la convoquer à votre bureau, afin qu'elle vous mette au courant... Faites cela le plus vite possible, monsieur le juge, vous libérerez ainsi un innocent...

— Eh bien ! soit , dit-il, je prends note de votre déclaration, et dès que l'instruction de votre affaire sera ouverte, je l'examinerai et convoquerai votre témoin s'il y a lieu...

Picquart vit à l'air décidé du magistrat qu'il n'obtiendrait rien de plus ; il dut se résigner et, poussant un soupir, il ajouta :

— Ne pouvez-vous me dire, tout au moins, à quel moment vous commencerez votre instruction ?

— Pour quelle raison vous le dirai-je ? interrogea le magistrat d'une voix acide.

— Je voudrais avoir le temps de convoquer mon avocat pour mon premier interrogatoire officiel...

Le magistrat hocha la tête :

— Naturellement, c'est la règle... Il n'y a aucune raison de vous le refuser... Avez-vous déjà choisi votre avocat ?...

Picquart fit, de la tête, un signe affirmatif.

— Qui est-ce ?

— C'est M. Leblois, du barreau de Paris.

— Eh bien, je vais lui faire écrire, aujourd'hui même, pour le prévenir et lui dire que vous voulez lui parler au plus vite... Est-ce bien cela ?...

— C'est bien ! je vous remercie infiniment, dit

Picquart qui s'inclina devant le magistrat.

Celui-ci appuya sur la sonnette.

Le gardien parut.

Quelques minutes plus tard, le colonel Picquart avait réintégré sa cellule.

Cette conversation avec le juge d'instruction n'avait pas été inutile ; elle avait donné ample matière à réflexions...

Et, avant tout, il savait maintenant de quoi ses ennemis l'accusaient pour le déshonorer devant l'opinion publique..

Le lendemain, M. Leblois se fit annoncer.

Le gardien le mena tout de suite à la cellule de l'officier emprisonné.

En le voyant entrer, Picquart eut une brève exclamation de joie ; il se précipita et lui tendit la main :

— Je suis content, dit-il, joyeusement, je craignais qu'on ne vous appelât pas tout de suite... Le magistrat me l'avait promis hier ; mais comme il n'avait pas l'air extrêmement bien disposé à mon égard, j'avais peur...

— J'ai reçu la lettre du juge d'instruction, ce matin, et, vous le voyez, je suis accouru immédiatement à votre appel... Racontez-moi donc ce qui se passe...

— Vous le voyez, on m'a arrêté et incarcéré... C'est déjà suffisant pour motiver mon appel...

— Mais sous quelle inculpation ? c'est de la folie !

— Vous le dites ; mais quand vous saurez sous quelle inculpation, je suis sûr que vous serez aussi étonné que moi je l'ai été hier lorsque le magistrat instructeur m'a mis au courant... Je n'en croyais pas mes oreilles...

— Je vous avoue que je ne devine pas, dit l'avocat.

— Voilà ! je ne veux pas vous faire languir d'avantage ; on m'accuse d'avoir fabriqué la fameuse « lettre bleue », expliqua Picquart, appuyant sur les mots.

Son avocat le considéra d'un air ahuri.

— Mais c'est incroyable, dit-il en prenant la chaise

que son interlocuteur lui approchait... C'est inouï... renversant... je ne trouve pas de mots pour qualifier une telle chose...

Il s'arrêta un instant, cherchant à comprendre.... Puis il reprit :

— Dîtes-moi donc un peu ce qui s'est passé lors de votre premier interrogatoire.

— Mais je n'ai pas encore été interrogé... Et c'est d'ailleurs en prévision de cet interrogatoire que je vous ai réclamé avec insistance... Tout ce que j'ai pu faire c'est obtenir un entretien avec le juge d'instruction, afin de connaître les motifs de mon arrestation et de ma détention... Ce n'est qu'hier que j'ai pu y parvenir et que j'ai appris ces fameux motifs...

Il poussa un soupir, puis ajouta :

— Je voudrais bien savoir qui a pu m'accuser de cet abominable crime dont je suis innocent !...

— Il faut trouver des preuves, immédiatement, pour réduire à néant cette infâme accusation, dit Monsieur Leblois.

— Je pense, reprit Picquart, qu'il ne sera pas très difficile de confondre mes accusateurs. Il faudrait seulement que vous obteniez pour moi la faveur d'un entretien avec M. James Wells et je suis sûr qu'il pourra rapidement nous fournir les preuves nécessaires à pulvériser cette accusation.

M. Leblois écoutait son client avec intérêt :

— Qui donc est M. James Wells ? demanda-t-il. Il me semble que son nom ne m'est pas inconnu et qu'il a été prononcé jutamente au sujet de l'affaire Dreyfus ; mais je ne puis me souvenir à quel propos, ni quel était son rôle... Eclairiez-moi donc à ce sujet, mon colonel...

Picquart secoua la tête...

— Non, James Wells n'a rien à faire avec l'affaire Dreyfus ; c'est tout à fait indirectement qu'il peut me

rendre service. Lui seul connaît l'adresse d'une femme qui a en main les preuves de mon innocence et de la culpabilité du véritable auteur de la « lettre bleue ». C'est cette femme qui peut confondre mes adversaires... Elle peut indiquer dans quelles circonstances ce faux a été fabriqué...

— Je pense qu'on ne peut vous refuser de voir cet homme ; je vais immédiatement faire une demande dans ce sens... Donnez-moi l'adresse de ce James Wells, afin que je puisse l'avertir et le voir si c'est possible...

Picquart prit le carnet et le crayon que lui tendait l'avocat et sur une page vierge, il inscrivit l'adresse de James Wells. Puis il tendit le carnet à l'avocat.

Celui-ci le prit, le remercia, puis il demanda :

— Ne puis-je faire autre chose pour vous, mon colonel ?

— Je vous serais bien reconnaissant d'obtenir que l'instruction soit ouverte au plus tôt ; cette attente est terriblement énervante ; j'ai hâte d'être interrogé et de voir éclater mon innocence...

— Eh bien ! je vais faire dans ce sens tout ce que je pourrai et je reviendrai vous voir aussitôt que j'aurai du nouveau. De votre côté, ne vous découragez pas ; quelle que soit la puissance de vos calomniateurs ; ils ne pourront nier devant les preuves que vous leur opposerez...

Picquart prit entre les siennes la main qu'il lui tendait et la serra affectueusement :

— Je vous remercie de tout mon cœur, dit-il.



Dès le lendemain, James Wells se présentait à la prison et demandait à voir le colonel Picquart.

Les gardiens avaient reçu l'ordre de recevoir ce vi-

siteur et on le mena immédiatement dans la cellule du colonel.

— Je vous remercie, de tout mon cœur, d'être venu à mon premier appel, lui dit l'officier. J'ai une demande à vous adresser de laquelle dépend la reconnaissance de mon innocence et ma mise en liberté...

Il s'interrompt pour avancer à son visiteur l'unique chaise qui se trouvait dans la cellule.

Puis il s'assit sur le bord de son lit, en disant :

— Mais asseyons-nous d'abord...

Wells jeta un regard sur le gardien qui restait sur le seuil de la porte et dit en anglais à Picquart :

— Cet homme doit-il assister à notre conversation ?

Picquart n'eut pas la peine de lui répondre.

Le gardien s'avança dans la pièce en disant :

— Il ne vous est pas permis de parler dans une langue étrangère; sinon le règlement m'obligera à interrompre immédiatement votre entretien...

Wells considéra l'homme et, jugeant inutile de discuter avec lui, il acquiesça :

— Bien, mon ami, nous allons donc parler en français... Vous pouvez vous rassurer... J'ignorais le règlement, excusez-moi...

Puis se tournant vers Picquart, il reprit :

— De quoi s'agit-il, mon colonel; vous savez que si je puis vous rendre service, je le ferai avec plaisir... En quoi pourrai-je vous être utile ?...

— Je voudrais vous prier de dire à Mlle Amy Nabot de faire maintenant le rapport qu'elle voulait écrire il y a quelques semaines... A ce moment, je n'en voyais pas l'utilité, tandis que, maintenant, il serait pour moi de la plus grande importance; je ne doute pas qu'elle soit disposée à le faire... Vous avez son adresse, je pense; moi, j'ignore où elle se trouve...

Wells fit un signe affirmatif et expliqua :